L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Entre les rues Bienville et Conti.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 28 NOVEMBRE 1867.

DUPOUR & LIBERT,
PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

PRIX DE L'ABONNEMENT.
EDITION QUOTIDIENNE.
Par an, $16, par semestre, $8 par trimestre, $4
Prix d'un exemplaire, 10 cents.
EDITION BI-HEBDOMADAIRE
Paraissant le Mardi et le Samedi
Par an, $8, par semestre, $4.
TARIF D'ANNONCES.
Nos annonces transitoires, placées à tour de rôle dans les diverses parties du journal, paieront $1 50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.
Les annonces transitoires de la page éditoriale paieront $1 50 le carré pour chaque insertion.
Les annonces publiées par intervalles, paieront comme annonces nouvelles pour chaque insertion.
Les annonces en mots, dans la page éditoriale, paieront $1 par ligne courte par mois.
Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces auront, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, tel escompte qu'il sera convenu avec elles; mais dans aucun cas, cet escompte ne dépassera 25 pour cent.
Toutes les réclames d'annonces d'affaires paieront 20 cents par ligne courte pour chaque insertion.
Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.
Les annonces dont le nombre d'insertions ne sera pas indiqué, seront publiées six fois.
Les comptes des personnes faisant régulièrement de nombreuses leur seront envoyés à la fin de chaque mois.

NOUVELLE-ORLEANS:
JEUDI MATIN, 28 NOVEMBRE.

☞ Pour la liste des navires et steamboats arrivés dans notre port, ainsi que les expéditions ou donne, voir à la page anglaise.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir les annonces.

Par Vincent & Co, à leurs salles d'encan, rue de Chartres: Un fort stock de marchandises sèches, des caisses de marchandises en laine, toiles à draps indiennes, mousselines de laine, flanelle, bas, &c., rubans, shalls et cravates, chemises enfants, chapeaux, écharpes et manchettes, et autres articles.

Par Fernandez & Co, à leur salle d'encan, No 67 rue du Vieille-Levée: Vente sans réserve de linge de table, tapis en lisse, en drap et en cantonnière, lits, matelas, couvertures, gilets, chemises, lavabos complets en drap et en satinet.

Par Hudson & Bro, à leur salle d'encan, rue du Champ No 6: Sous limite en vente: quincaillerie, fusils, munitions, articles de pêche, serrures, outils de bord, ouvers, parfumeries, &.

Par Cole de Feriet, à 11 heures—Chemin du Bayou, No 67, Marais et Villerié—Du lot de meubles, livres, outils, serrures, portes et fenêtres, chassis, cadres, &c, &c, &c.

Par Roger & Co, à leurs salles d'encan, rue de la Levée—Vente sans réserve de 500 rolls marchandises, étrangères et américaines, 200 caisses toiles soulliers et bridequins, et 2,000 manteaux soie, laine, drap napolitain, barège et flanelle.

Par Tegan & Spight, à 10½ heures, rue Poydras, en face du Théâtre—300 lots articles de tentatives vendus du dernier incendie de la rue Poydras.

Par Holt, Bisbee & Co, à leur salle d'encan, rue de la Levée—Grande vente de marchandises sèches, habillements et chapeaux.

Par Eugène Tourné, à 11 heures, sur la Levée, au pied de Toulouse Dorfeil—La balancelle de cargaison dite barque Emily, de Marseille, consistant en vins ordinaires, barriques, de Narbonne et Bandol, caisses et pipes de cognac, fruits secs, jus et à l'eau de vie, sherry, Porto, huile d'olive, sardines, eau de fleurs d'oranger, bouchons, ficelles, bourbons, etc. Aussi, 154 quart de pipes sherry et madère, et 91 ditto porto; de plus, un lot de pipes.

Par Maurin, Bouck & Co, à leurs salles d'encan — Vente sans réserve de meubles, batterie de cuisine, etc. Et — Vente de F. Lizier, élégants chevaux appareillés, voiture-coupé et harnais, mules, vaches laitières, veaux et autres.

Par Hudson, à midi, au marché Poydras — Limousin, 1 magnifique d'un marchand de café et de cidre.

Par J. P. Hudson, aux Nos. 67 et 69 de la rue Gravier — Jambons, saucisses, pâtés, &c.

Par Hoffman Marks & Co, à leur salle d'encan — Grande vente sans réserve d'habillements pour hommes, jeunes gens et enfants, comprenant 8 lots de pardessus, manteaux, pantalons, habits, jambons, saucisses, whisky, brandy, vin du Rhin, mellée, etc.

☞ Achetez vos cassonades et chocolats chez H. Ernest Pavet, 93 Vieille Levée

ATTENTION!!

☞ L'attention du public est appelée à la vente de chevaux et mules faite aujourd'hui 11 heures, par Fernandez & Co, vendeurs, dans leur salle d'encan, No 44 rue Vieille-Levée, entre les rues Bienville et Dauphine.

La vente est faite sans réserve aucune.

☞ L'agent du commerce est appelé sur les ventes à l'encan qui seront faites aujourd'hui à 11 heures A. M., par Lambert, rue Bienville, entre les rues Chartres et Royale, Vins, Whisky, Cognac, Sherry et Porto.

Les ventes de la cargaison du navire Emily, venant de Marseille, consistant en vin rouge, sardines, dattes, fruits secs et à l'eau de vie, cognac, bouchons, &c.

Pour les détails voir les annonces dans nos colonnes.

Vente de Vitres.—Aujourd'hui, à midi, MM. Louis Sauvage & Bro, vendront, à leur salle d'encan, rue de la Levée, No 67, 2 caisses vitres en verres pour fenêtres de 10 par 12 et 10 par 14 pouces, et différentes autres vitres. La vente est sans réserve. Voyez l'annonce.

Couvertures.—Vendredi, 29 du courant, à 10 heures, Maurin, Bouck et Co, à leur salle d'encan, rue de la Levée, No 67, 2 balles de couvertures pour hommes. La vente est faite par ordre des gardiens du Parlement, à compte de qui appartiendra.

Grande vente de Chaussures.—MM. Louis Sauvage & Bro vendront demain, vendredi, 29 du courant, à la salle de vente de la rue du Camp, No 26, 700 cartons de chaussures de tous les genres, chaudes et légères, et convenables aux marchés de la ville et de la campagne. Le stock est d'importation toute récente et d'une qualité supérieure. Les conditions seront favorables au moment de la vente.

Le discours de Napoléon III.

Nous donnons plus loin une traduction en français de la traduction anglaise du discours prononcé par Napoléon III à l'ouverture du Corps-Législatif. Comme le dit notre confrère du *Courrier des Etats-Unis* auquel nous empruntons toute cette traduction, il est probable qu'elle contient quelques altérations de langage, mais rien ne nous fait supposer que le fond ait été changé.

Les compliments que le *Times* de Londres adresse à l'adresse du discours impérial, s'expliquent par les assurances pacifiques que donne l'Empereur, assurances qui confirment pleinement les nouvelles que nous avons données hier sur l'entente des Cours de Paris et de Vienne au sujet des affaires d'Allemagne. Dans la réserve générale, faite pour le cas où un intérêt et la dignité de la France seraient en cause, il ne faut voir, selon nous, qu'un prétexte pour insister sur la réorganisation de l'armée, mesure que l'Empereur tient à couvrir de raison et que rend indispensable l'unification de la puissance germanique. Les dangers que paraissent présenter le règlement des affaires d'Allemagne et celui de la question d'Orient sont écartés, les uns par le principe de non intervention adopté par la France et l'Autriche, les autres par l'accord des grandes puissances. Quant à la conférence proposée pour régler les rapports de l'Italie avec le Saint-Siège, elle pourra, si elle réussit, écarter des complications nouvelles, mais, un instant n'est pas de nature à amener des conflits immédiats. L'empereur paraît se faire un titre auprès des gouvernements de l'initiative qu'il a prise pour conjurer le péril que les manifestations révolutionnaires en Italie faisaient courir aux principes monarchiques et à l'ordre européen."

C'est avec une complaisance marquée que Napoléon III parle de l'Exposition et de ses résultats présents et à venir. Il est certain que c'est à peu près le seul point qui puit donner lieu à l'expression d'une satisfaction sans réserve, car les manifestations sympathiques des populations rurales en l'honneur de l'empereur et de l'impératrice, ne sont invoquées que pour mettre dans l'ombre l'opposition croissante des populations urbaines. Ces dernières, il est vrai, forment la minorité et ne peuvent balancer dans les élections l'influence des masses agricoles; leur désaffection n'en est pas moins sensible au souverain, à cause des formes irritantes qu'elle revêt.

Il y a à l'intérieur des points noirs que les assurances pacifiques n'ont pas faire disparaître. C'est le malaise général et la cherté des subsistances résultant de l'insuffisance des récoltes. Pour remédier au déficit, l'empereur compte avec raison sur la liberté du commerce.

Les manifestations hostiles à l'intérieur n'ont pas fait renoncer l'empereur aux projets de réformes dont il a pris l'initiative dans sa lettre du mois de janvier dernier. Le corps législatif se prépare à voter des lois qui étendront les libertés publiques, et à l'application de ces lois donne lieu à des mouvements dangereux, l'empereur compte, pour en neutraliser le péril, sur le bon sens public — un peu, mais sur la fermeté de la répression et l'énergie des autorités — *beaucoup*. Le dernier à l'adresse des révolutionnaires insurrigiles qui ne rêvent que barricades et révolutions, et qui n'ont d'autre visée que le renversement du gouvernement existant, sans savoir par quoi ils remplaceront ce qu'ils auront démoli.

Les deux seuls passages fortement accentués du discours s'appliquent aux républicains d'Italie et à ceux de France, comme si d'abord les seuls ennemis du moment que le gouvernement impérial croie avoir à combattre. Cet argument de spécial rouge ne manquera pas son effet sur la majorité des chambres, si sur une masse de braves bourgeois qui veulent bien un peu frotter le gouvernement, mais qui se rallient de suite à l'autorité à la moindre émotion populaire. Aussi peut-on s'attendre à voir adoucir les dispositions trop libérales des projets annoncés, mais il n'en restera pas moins à l'empereur l'honneur de les avoir fait proposer.

En somme, le discours du trône n'aura pas produit une impression considérable, car il n'aura pas réussi à dissiper toutes les appréhensions de guerre, et il aura plutôt alarmé que rassuré les intérêts conservateurs sur la situation intérieure. Des causes de complications extérieures, deux seulement sont écartées pour le moment, et la troisième reste en suspens, sans qu'il soit permis d'espérer une solution favorable de la conférence proposée. La nécessité d'armer est donc la seule conclusion qu'on puisse tirer d'une pareille situation, et c'est, en effet celle du discours.

☞ L'abondance des annonces qui doivent être insérées sur la première page, nous force à modifier la distribution de nos matières à lire. Jusqu'à nouvel ordre, le feuilleton sera placé en tête de la troisième page, et une partie des nouvelles en articles de variété sera réservée pour la seconde page. Cette nouvelle distribution ajoutera à la valeur des annonces insérées à l'intérieur du journal et nous permettra de satisfaire aux demandes des annonceurs.

DISCOURS DE L'EMPEREUR NAPOLÉON.—On trouvera le texte de ce discours dans la première colonne de la seconde page.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—La représentation de *La Pucelle*, mardi soir, a été excellente sous tous les rapports. M. Picot, remis de son indisposition, nous a donné la mesure de ce qu'il pouvait faire. Sa voix est pleine, sonore, vibrante dans les passages de force et d'un timbre agréable. Il a beaucoup mieux chanté que la première fois son air du premier acte "ou auge, une femme inconnue," et le morceau du quatrième "ange si pur," mais bien qu'il y ait fait preuve d'intelligence et de goût, nous pouvons dire que ce n'est pas dans les morceaux de cesgenre qu'il brille le plus. Les phrases larges du recitatif et les airs de bravoure ou de passion sont bien mieux ressortir les qualités et la puissance de son bel organe. Il dit magnifiquement la grande scène du troisième acte et il a enlevé cette fois, avec succès, l'air final de la pièce. Un nous assure que son triomphe est le rôle de Robert et nous n'avons pas de peine à le croire.

Nous avons regretté que l'indisposition de Mlle Aufibert ne nous permît pas de faire plus amplement connaissance avec cette artiste. Elle nous sera rendue dans une huitaine de jours et nous sommes convaincus qu'elle se montrera à la hauteur de sa réputation.

Mademoiselle Fauschetti, la chantense Falcon de la troupe, avait accepté la difficile tache de remplir, presque sans préparation, le rôle d'Eleonore. Elle s'en est acquittée à merveille et a remporté plus qu'un succès d'estime. Elle est loin d'avoir ce qu'on appelle une grande voix, aussi est-elle produit peu d'impression au premier air; mais elle a pu plus tard se captiver l'attention du public par la correction de son chant et par sa manière de phraser. Elle possède à un haut degré une qualité bien precieuse c'est une expression dramatique qui saisit et qui émeut. Les moindres détails du dialogue sont rendus par elle avec une intelligence remarquable, elle sent ce qu'elle dit et sa voix est toujours en parfaite harmonie avec les sentiments qu'elle exprime. Au quatrieme acte elle a impressionné l'auditoire par sa manière de dire cette phrase "perdu sur la terre", et par son interprétation de la scene dramatique avec le tenor. L'air final a été bisee, et les deux artistes rappelés comme la le montrent. Mademoiselle Fauschetti doit jouer le rôle d'Alice de soir, dans *Robert le Diable*, pour ses débuts, mais elle a déjà si heureusement rompu la glace qu'elle peut être certaine d'un accueil favorable.

M. Vanhuffelen, excellent chanteur et bon comédien, se fera encore mieux apprécier dans le rôle important de Bertram. Mademoselle Lambelé mettra sa voix de rossignol au service de la princesse dont Robert est le fiancé. Le rôle de Rambaldi sera confié à M. Doerfé, second tenor d'opéra-comique, qui a déjà rempli dans la *Favorita* le rôle de Gaspard. Le chœur d'hommes est très bien monté, comme on a pu le remarquer dans cet opéra. Toutes les conditions se trouvent donc réunies pour nous assurer une bonne exécution du chef-d'œuvre de Meyerbeer et nous espérons que le lundi et l'artiste ban des dilettante se donneront rendez vous ce soir dans la salle de l'Opéra.

Nous allons oublier de dire que mademoiselle Acosta, danseuse, doit remplir le role d'Helena dans la scene des tombeaux.

On nous promet pour dimanche *La Tour de Nesle*.

VOLONTAIRES FRANÇAISES.—Nous lisons dans la *France*:

Dimanche, une quarantaine de jeunes Normands, sous la conduite de R. T. Bailly du Bois, se sont embarqués à Marseille, à bord du *Pluvier*, pour aller prendre du service dans l'armée pontificale.

Le même paquebot emmenait cent vingt autres volontaires, parmi lesquels se trouvaient MM de Saint-Venant, de Lalley, Le Noble, de Kermel, de Lantivy, de Bardonnet, de la comte Urbain de Maillé, de La Celle, de Clathe au Clou, de La Ville Ferolle des Doridée, le général Carrel-Tevis et deux autres Americains.

M. de Quatrebarbes faisait aussi partie de ce convoi. Il se rend à Rome pour voir son fils blessé.

Au moment de l'embarquement, un malheureux accident est arrivé. Un de ces jeunes M. Valegon, trompé par l'obscurité de la nuit, est tombé à fond de cale et s'est brisé la clavicule. On a dû transporter le blessé à l'Hôtel-Dieu.

M. le baron Du Nut, de Saint-Maclou, et M. Eugène Le Hardy, du Mans, docteurs en médecine, sont partis le 16 pour aller se mettre à la disposition du gouvernement pontifical.

MM. Georges de Cadondal et H. de Pluisieux viennent de s'enrôler dans les zouaves pontificaux.

La *Chronique de l'Ouest* reçoit de Rome une douloureuse nouvelle. M. Henri de Fonscolombe des Hipodromes, journaliste, vient d'être assassiné à Rome par un gendarme, qui, après lui avoir tiré un coup de pistolet en pleine poitrine, l'a frappé de deux coups de poignard.

La mort a été instantanée.

LE MARÉCHAL O'DONNELL.

Le maréchal O'Donnell, duc de Tetuan, vient de mourir à Biarritz des suites d'une attaque de fièvre typhoïde.

Leopold O'Donnell, comte de Lucena, naquit en 1808. Il entra dans la politique en 1822, à la mort de Ferdinand VII, et servit dans les rangs de l'armée constitutionnelle.

Exilé en même temps que la reine Christine, il se signala par l'activité qu'il déploya à Vienne, et il assista qui aboutit en 1843 au renversement de la régence d'Espartero.

Nommé gouverneur de l'île de Cuba, il acquit dans cette place une fortune considérable que l'on attribue à la complaisance avec laquelle il laissa faire le commerce des esclaves.

A son retour en Espagne, il fut nommé sénateur et directeur général de l'infanterie.

Ce fut lui qui, en 1851, donna un programme politique au mouvement révolutionnaire qui, à son occasion, le ramena triomphe, et il rentra au ministère présidé par Espartero.

Mais ces deux hommes politiques ne s'entendirent pas longtemps, et leurs divisions amenèrent la révolution du 14 juillet. O'Donnel vainquit les insurrections de Madrid, de Barcelone et de Saragosse.

Mais il fut profité pas longtemps de sa victoire et fut remplacé par le général Narvaez. Il fit bientôt une guerre sourde au nouveau ministère, et rentra à la retraite en 1857.

Nommé ministre à cette époque, il prit une part glorieuse à la guerre du Maroc et remporta deux victoires consécutives, il conclut avec l'empereur du Maroc une paix avantageuse à l'Espagne.

O'Donnel donna sa démission en 1863 et rentra dans la vie privée jusqu'en 1865, époque à laquelle il fut appelé de nouveau à prendre la gestion des affaires de l'Espagne, mais sa politique, nommé ministre de la guerre, il fit une courte durée, et il fut de nouveau remplacé par le maréchal Narvaez, à la suite d'un mouvement de parti libéral, qui mit la monarchie espagnole à deux doigts de sa perte.

Exilé depuis cette époque, O'Donnell ne prit pas une part active aux diverses manœuvres tentées dans la Péninsule vient d'être le théâtre, cependant, ses intrigues contribuèrent en partie à faire échouer une tentative à laquelle il est à faire échouer une tentative à laquelle il est encore plus hostile que le maréch Narvaez lui-même.

VOL AUDACIEUX.

Le *Moniteur* rend ainsi compte d'un vol accompli à Paris:

"Un vol récent et considérable donne une juste idée des inconvénients du placement en valeurs mobilières au porteur et du danger de conserver chez soi ses valeurs.

"Un misérable, venu du Canada pour visiter l'Exposition universelle, recevait depuis un mois, de la part d'une famille qui agonisait, des déplorables antécédents judiciaires, une affectueuse hospitalité fondée sur des liens de parenté.

"Une nuit, pendant le sommeil des maîtres de la maison, il se glisse dans leur chambre à coucher, fait sauter avec une habileté consommée, la serrure d'un bureau et s'approprie pour une somme de 55,500 francs de valeurs au porteur, avec leurs coupons d'intérêt. Le coup fait, il se recouche, et, avant qu'on ait pourvu au vol, il prend congé de ses hôtes, les remerciant avec la plus grande effusion des bontés qu'il en avait pour lui.

Quelques instants après, il prenait le chemin de fer du Havre, s'embarquait pour l'Angleterre, gagnait Liverpool, et, de ce port de mer, écrivait à ses victimes le billet que voici:

"C'est moi qui ai pris vos valeurs, vos diamants, bijoux et argenterie. Mais ce n'est pas un vol; ce n'est qu'un emprunt forcé. Je vous produit, je vais faire un grand commerce au Canada. Si je réussis, je vous rembourse avec intérêt; si j'échoue, ce sera une *perte* assez pour vous et pour moi."

"Heureusement que les propriétaires des valeurs ont pu en retrouver les numéros et former opposition entre les mains des établissements qui les ont émises. Voici ces numéros: Actions obligations de Paris-à-l'Orléans (émission de 1861) numéros 1,210,753 et 1,210,754; deux bons de la Caisse agricole, numéros 3,958 et 3,959; douze bons de la Caisse de travaux publics de Paris avec leurs coupons d'intérêt portant les numéros 60,005, 60,774, 60,369, 61,852, 64,470, 65,365, 65,989, 68,567, 70,357, 71,067, 88,372.

—Nous lisons dans un journal de New-York: Une dépêche de Paris, 20 novembre, annonce que le général Dix, ministre américain en France, a proposé au cabinet français de faire représenter les Etats-Unis à la prochaine conférence. L'empereur aurait approuvé cette idée. Il voudrait que les Etats-Unis fussent admis à la conférence sur le même pied que les grandes puissances européennes.

Ce projet est tout bonnement en désaccord avec la politique traditionnelle des Etats-Unis qui ont toujours évité de s'occuper de la politique d'Europe. Nous ne croyons pas, par conséquent, à l'exactitude de la nouvelle ci-dessus.

MORT DE M. DUCHATEL.—Nous lisons dans la *France* du 8 novembre:

Un des hommes d'Etat les plus considérables du règne de Louis-Philippe, M. le comte Duchâtel, ancien ministre de l'Intérieur, est mort hier à la suite d'une longue maladie.

M. le comte Duchâtel était grand-croix de la Légion d'honneur, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, et membre libre de l'Académie des beaux arts.

Il laisse deux enfants, le vicomte Duchâtel et la duchesse de la Trémoille.

Nouvelles du Mexique.

Nous devons à l'obligeance de M. H. Gally l'envoi d'un numéro de l'*Indépendance mexicaine*, en date du 10 novembre. Ce journal se publie à Mexico en français et paraît hebdomadairement. Nous y trouvons les nouvelles suivantes:

La situation du pays, nous l'avons fait connaître avec vérité, cruyons-nous, dans notre article de fond. Mais un fait assez étrange cause une sensation extraordinaire. On écrit que les Américains du Sud cherchent à dégager Cuba de la domination des espagnols, et que le ministre de Bolivie qui est arrivé depuis peu à Mexico, le C. Quintin Quevedo, est chargé de poser les préliminaires de cette conspiration souterraine ourdie de concert avec les Etats Unis. — On ajoute que le général Banks, qui venait à Mexico *en mission* pour le même objet, a dû retourner sur ses pas à l'arrivée du général Prim à Philadelphie, afin de se concerter avec ce dernier, qui *est le promoteur* de cette nouvelle tentative insurrectionnelle contre son pays.

Le gouvernement de la République vient d'amnistier tous les militaires étrangers, depuis les colonels jusqu'aux simples soldats, à la condition qu'ils quittent le pays.

Les généraux sont condamnés à quatre années de prison, mais nous ne connaissons pas de généraux étrangers au service du Mexique.

Les réunions préparatoires du Congrès qui eut eu lieu cette semaine nous font pressager que les discussions auront un caractère de modération et d'une attente expectative. Cependant, on s'aperçoit que jusqu'aujourd'hui l'esprit des membres présents serait assez hostile au ministère; c'est du moins ainsi que l'on juge la nomination de M. Montes comme président des séances préparatoires.

M. Montes arrive d'Europe.

Quelques interpellations ont été faites au gouvernement au sujet des districts qui devaient envoyer des députés au Congrès.

Par décision en date du 31 octobre dernier, le Gouvernement Suprême a publié un decret qui commite la peine prononcée contre les individus qui ont servi le prétendu gouvernement impérial, tant au point de vue militaire qu'au point de vue de l'administration civile, et dont les articles 4 et 5 concernent exclusivement les étrangers et les chefs de mission.

Ces articles sont ainsi conçus:

"Art. IV. Les étrangers qui ont prêté leurs services en qualité de généraux à cet empire prétendu, souffriront la même peine que celle qui est imposée aux nationaux de leur rang. Toutefois, ceux d'entre eux qui ne seraient pas dans le cas de ressortir les qualités et la puissance de son bel organe. Il dit magnifiquement la grande scène du troisième acte et il a enlevé, cette fois, avec succès, l'air final de la pièce. On nous assure que son triomphe est le rôle de Robert et nous n'avons pas de peine à le croire.

Nous avons regretté que l'indisposition de Mlle Aufibert ne nous permît pas de faire plus amplement connaissance avec cette artiste. Elle nous sera rendue dans une huitaine de jours et nous sommes convaincus qu'elle se montrera à la hauteur de sa réputation.

Mademoiselle Fauschetti, la chantense Falcon de la troupe, avait accepté la difficile tache de remplir, presque sans préparation, le rôle d'Eleonore. Elle s'en est acquittée à merveille et a remporté plus qu'un succès d'estime. Elle est loin d'avoir ce qu'on appelle une grande voix, aussi est-elle produit peu d'impression au premier air; mais elle a pu plus tard se captiver l'attention du public par la correction de son chant et par sa manière de phraser. Elle possède à un haut degré une qualité bien precieuse c'est une expression dramatique qui saisit et qui émeut. Les moindres détails du dialogue sont rendus par elle avec une intelligence remarquable, elle sent ce qu'elle dit et sa voix est toujours en parfaite harmonie avec les sentiments qu'elle exprime. Au quatrieme acte elle a impressionné l'auditoire par sa manière de dire cette phrase "perdu sur la terre", et par son interprétation de la scene dramatique avec le tenor. L'air final a été bisee, et les deux artistes rappelés comme la le montrent. Mademoiselle Fauschetti doit jouer le rôle d'Alice de soir, dans *Robert le Diable*, pour ses débuts, mais elle a déjà si heureusement rompu la glace qu'elle peut être certaine d'un accueil favorable.

M. Vanhuffelen, excellent chanteur et bon comédien, se fera encore mieux apprécier dans le rôle important de Bertram. Mademoiselle Lambelé mettra sa voix de rossignol au service de la princesse dont Robert est le fiancé. Le rôle de Rambaldi sera confié à M. Doerfé, second tenor d'opéra-comique, qui a déjà rempli dans la *Favorita* le role de Gaspard. Le chœur d'hommes est très bien monté, comme on a pu le remarquer dans cet opéra. Toutes les conditions se trouvent donc réunies pour nous assurer une bonne exécution du chef-d'œuvre de Meyerbeer et nous espérons que le lundi et l'artiste ban des dilettante se donneront rendez vous ce soir dans la salle de l'Opéra.

Nous allons oublier de dire que mademoiselle Acosta, danseuse, doit remplir le role d'Helena dans la scene des tombeaux.

On nous promet pour dimanche *La Tour de Nesle*.

CHRONIQUE LOCALE.

TEMPÉRATURE.—27 novembre.

THERMOMETRE DE C. DUHAMEL, Opticien. Encoignure Chartres et Bienville.

	deg.
6 heures A. M.	65
Midi	74
3 heures P. M.	75
6 heures P. M.	73

JOUR D'ACTIONS DE GRACE.—Ce jour est celui qui a été désigné par le président des E. U. comme un jour d'actions de grâce. Les affaires publiques seront généralement suspendues.

MME MYRA CLARK GAINES.—Cette dame, arrivée tout récemment dans notre ville, compte renouveler on plutot poursuivre ses droits sur l'immense héritage de son père, droits qu'elle fait valoir depuis une trentaine d'années et qui seront toujours contestés.

EVEQUES.—L'archevêque Odin est attendu; l'évêque Dupuis est arrivé mardi soir par le chemin de Jackson. Vingt-cinq religieuses et un nombre à peu près égal de membres du clergé sont venus avec lui de France ou d'Allemagne. Le théâtre de leurs travaux sera partie en Louisiane et partie au Texas.

L'évêque Wilmer, de l'église épiscopale, est ici depuis quelques jours.

PROCÈS DE LA COMPAGNIE DE PORTCHARTRAIN.—Ce procès consiste en ce que la ville soutient que le terrain demandé par la Compagnie pour faire un dépot sur la Levée on le battures et pour mettre la Compagnie à même de poser des rails sur la Levée jusqu'à la hauteur de la rue Girod est public et ne peut être aliéné. L'affaire reviendra demain devant la Cour. MM. Sumner et Michenard pour la Compagnie, et Fish, Buchanan et Gilmore pour la ville.

LA PIÈCE D'ENCHANTEMENT.—C'est là, vraiment, un spectacle prodigieux de danse et d'effets scéniques, et l'Académie de Musique s'illustre. Tout le monde y court. Norissino et Mlle Carnaggia sont parfaits et Mlle Leah et une ou deux autres danseuses égalent à peu près Carnaggia. C'est assez dire. L'Académie peut compter sur de fameuses recettes pendant tout l'hiver.

MORT DE SES BLESSURES. Edward Stapleton, âgé de 35 ans, natif de la Louisiane et charpentier à bord du steamer Idaho, est mort hier matin, à l'Hopital, des blessures reçues hors de l'exploitation du steamer, au pied de la rue de la Douane, mardi vers midi.

Il y a encore deux hommes de couleur et un blanc qui sont à l'hôpital par suite de blessures reçues dans cet accident. Tous trois ont été fortement échaudés et leur état a plus d'empire qu'il ne n'est actuellement. Les deux succombe probablement.

RAPPORT MORTUAIRE QUOTIDIEN.—Dans la dernière journée il y a eu 33 décès dont 11 du choléra, 2 de la fièvre jaune et le reste de maladies ordinaires.

BLÉ.—Le feu a pris, à 11 heures et demie, hier soir, dans une cuisine au coin des rues Kerlerec et Johnson, et a complètement consumé. Une bataise voisine a beaucoup souffert.

L'écurie était annoncée par le shérif pour être vendue et c'est ce qui fait croire que le feu a été mis par un incendiaire.

TENTATIVE DE SUICIDE PAR L'EAU.—Un individu s'est jeté du ferry-boat de la rue du Canal, dans le fleuve, mardi matin, avec l'intention de se noyer. Il a été heureusement repêché par le canot de la police du fleuve, Cobbin et Robinson, et conduit à plusieurs amis qui étaient présents.

COUR DE RECORDER DE SECOND DISTRICT.—W. Davis et F. Currie, accusés par Joliet Calun de l'avoir battu dans son propre magasin, rue de l'Annonciation, No 21, avec des intentions meurtrières, ont été renvoyés devant la Première Cour du District.

Cath. Kelley, Mary Burke et Cath. Lynch ont comparu devant le même magistrat, en Workhouse pour ivresse.

Y est allé pour six mois, Chas. William, pour avoir volé un sac de café.

Ansen, M. Dillo, 16, pour avoir recelé des objets volés, et Jean Baptiste, 17, pour avoir volé.

Pour soulaiment d'habitude, Jame Ireland passera six mois en Workhouse.

Pour le même motif, mais moins invétérée, Louis Dalary passera trois mois.

Diverses amendes ont été prononcées contre un certain nombre de petits ivrogneries, voleurs ou malfaiteurs.

LA CONVENTION DE RECONSTRUCTION.—Hier la convention s'est réunie à 10 h. A. M., sous la présidence de M. Labiatero, 62 délégués étaient présents.

La prière est dite par le révérend Thos W. Conway.

Les résolutions suivantes sont présentées par M. Wickliffe, d'Orleans:

Attendu que les membres du parti républicain radical en Louisiane ne sont pas que trop bien disposés à ménager les préjugés de la race blanche contre les gens de couleur de notre Etat, et que les vrais amis de la race blanche ne sont pas moins sensibles à ses préjugés que les vrais amis de la race de couleur républicaine toutes ces appellations contre leur parti et que cette race se trouve ainsi placée entre, et qu'il est

Résolu que nous répondons entièrement tout désir de législation de classe ou tout dire d'affaires politiques, et qu'il est

Résolu que nous répudions